

Rentrée scolaire. 500 collégiens à Pensivy



Jean-Paul Aurrière a accueilli hier matin les élèves de 6e, une rentrée échelonnée qui leur permet de découvrir tranquillement leur nouvel univers.

Seuls les élèves de 6e ont fait leur rentrée, hier matin, au collège Germain-Pensivy, mais au total ce sont 500 collégiens qui feront leur rentrée. Pour cette année N + 1 de la réforme du programme des collèges, le principal, Jean-Paul Aurrière ne s'inquiète pas outre mesure. « Depuis longtemps, les enseignants ont pris l'habitude de travailler ensemble, de mêler leurs spécialités en fonction des thèmes, ils sont habitués et la réforme n'a pas beaucoup changé leur façon de faire ».

Un projet d'établissement sur quatre ans

À partir de cette année, un projet d'établissement est mis en place, avec trois parcours distincts pour répondre à deux objectifs précis : Être bien et bien vivre ensemble, et avoir une attitude responsable, citoyenne et ouverte. Tout d'abord, le parcours Avenir, qui vise l'orientation et la découverte du monde économique et professionnel, de plus en plus présent d'ailleurs au fil des années collège, permettra aux jeunes de découvrir des métiers. Le parcours Citoyenneté-santé vise quant à lui à permettre aux jeunes de connaître les règles de la vie du collège, à être éco-responsables mais aussi à appréhender leur corps.

Cela doit leur apporter une prise de conscience sur des sujets aussi divers que la lutte contre les discriminations, évaluer les situations à risque ou mieux se connaître pour être en bonne santé. Enfin, le parcours Éducation artistique et culturelle, à travers des sorties au cinéma, la chorale, des spectacles vivants, en partenariat avec Très tôt théâtre notamment, contribueront à susciter la curiosité pour s'approprier certaines activités culturelles et artistiques, a expliqué le principal.

L'accompagnement scolaire intégré aux journées

Nouveauté encore au collège, les élèves auront, chaque semaine, deux heures d'accompagnement scolaire intégrées dans l'emploi du temps, un moment dédié aux devoirs ou révisions. « Ces heures, en groupe ou

demi-groupes, se dérouleront sous la responsabilité d'un surveillant mais les élèves seront libres de travailler ce qu'ils souhaitent. Cela leur donnera des habitudes de travail et d'organisation, pour avancer le travail du soir ou revoir un sujet précis. Par ailleurs, pour les élèves qui le souhaitent, nous continuons à proposer un temps d'accompagnement les lundi, mardi et jeudi jusqu'à 18 h 15 », précise Jean-Paul Aurrière. En parallèle, une salle commune, dotée de quelques postes informatique, sera mise à disposition des élèves de 3e qui souhaitent travailler ponctuellement, « pour donner aux jeunes la possibilité de se responsabiliser », complète le principal.

La médiation par les pairs

Cette année, le collège va mettre en place une importante opération, appelée médiation par les pairs. Pour ce faire, des adultes vont être formés à encadrer des jeunes chargés de faire face aux petits conflits qui peuvent émailler la vie scolaire. « L'objectif final est de permettre à ceux qui le souhaitent de « dégonfler » les différends entre leurs camarades. C'est quelque chose qui a déjà été testé ailleurs et qui fonctionne bien, même s'il est possible que cela ne fonctionne pas toujours et doive se régler différemment », indique Jean-Paul Aurrière.

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/finistere/rosporden/>